

L'assurance des biens et des activités

Multirisque Habitation : les dommages survenant sur votre habitation, que vous soyez propriétaires ou locataires

Bon à savoir :

Votre carte bancaire peut inclure des garanties complémentaires telles que la couverture en cas de perte de clés, par exemple.

Comment est calculée la prime d'assurance ?

Le montant de la prime d'assurance sera calculé en fonction de plusieurs facteurs, tels que le nombre de pièces et la superficie totale de votre logement, sa situation géographique, la présence d'une cheminée ou d'un insert, l'aménagement d'une dépendance, l'exercice d'une activité professionnelle à domicile, ainsi que la localisation dans une zone à risque (sécheresse, inondation, etc.).